

Envoyé : samedi 2 mars 2024 11:01

À : plu.modification2 <plu.modification2@sanarysurmer.com>

Objet : Projets emplacements réservés 23 et 45 axe genets d'or/ bergerie SANARY SUR MER



ATT: Mr SPALONY commissaire enquêteur

Tout d'abord merci de votre accueil et de vos éclaircissements lors de notre rencontre du 1er mars en mairie.

Nous sommes propriétaires de la parcelle construite AL548 bordant le chemin de la bergerie cadastré AL643 , renommé en 2018 AL2894, propriété du lotissement et à la charge de ce dernier tout en

étant ouvert à la circulation.

Compte tenu de la soudaineté de l'information de cette enquête, de notre méconnaissance de ce projet et de sa teneur, nous émettons des réserves quant à notre adhésion, d'autant qu'une voie

élargie à 8 mètres semble peu compatible avec la nature de ce lotissement et de la ruralité environnante que nous souhaitons préserver.

En outre, cette voie élargie entrainera une augmentation de la circulation sur tout le chemin de la bergerie avec les conducteurs venant de l'ancien chemin de Toulon ou du chemin des

Roches tentés de s'engager dans ce possible raccourci avec 2 angles droits accidentogènes car sans visibilité.

Merci de consigner nos remarques et réserves et de nous tenir au courant des conclusions de cette enquête.

Cordialement

Françoise et Luc Juving

PJ/ plan cadastral lotissement et chemin de la bergerie